

Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal
Janvier 2016

Travaux sur la rue principale

Le projet de la réfection de la rue principale qui traverse le bourg commence à se concrétiser. Depuis octobre, les travaux ont débuté à l'entrée de Saint-Pierre-de-Côle, route de Brantôme.

Cette première tranche de travaux qui devrait se terminer en 2016, concerne la partie entre le croisement de la route de Villars et la sortie vers l'ouest.

Une fois le financement bouclé avec les partenaires, un appel d'offres aux entreprises a été lancé. Il comprenait : la réfection de la chaussée, des trottoirs et des caniveaux, l'aménagement des parkings face et devant Proxi, l'installation de feux automatisés au carrefour de la route de Villars et la plantation d'arbustes.

Après de nombreuses réunions avec le bureau d'étude Géoval et les représentants de la commune, le plan définitif a été arrêté et l'appel de fonds a été lancé pour choisir l'entreprise chargée des travaux.

L'entreprise Bonnefond retenue

Deux propositions ont été reçues : celle de l'entreprise Bonnefond/Eurovia (490 358 €), de Villars ; et celle de Colas Sud-Ouest (491 490 €), de Mérignac.

Philippe Banchieri, de la commission des marchés, a présenté au conseil municipal du 25 septembre, le rapport établi par le bureau d'étude utilisé pour éclairer le choix des élus. La commission a préconisé de retenir l'offre de l'entreprise Bonnefond (par 5 voix sur 5) pour les raisons suivantes : c'est la moins chère (1 100€ de moins), elle bénéficie d'une bonne notoriété (c'est elle qui a réalisé l'aménagement de la place de l'église), le marché est commun entre Bonnefond et Eurovia pour la chaussée, les sous-traitants avec lesquels l'entreprise travaille sont connus. Après délibération, le conseil municipal a confirmé ce choix.

Le financement de la seconde tranche n'est pas encore assuré, le département ayant gelé sa part du budget (plus de 50 000 €), comme pour quatre autres projets similaires.

Néanmoins, le maire après contact avec le sous-préfet et la députée, Colette Langlade, pense réussir à obtenir le budget nécessaire pour que le bourg présente son nouveau visage à l'été 2016.



*Début des travaux à l'entrée du bourg (ci-dessus)
et zone de stockage à l'ancienne maison Borie
(ci-dessous).*



Pendant les travaux

Pendant la durée des travaux, tous les commerces du bourg (épicerie, boulangerie, restaurant) restent ouverts et il sera possible de stationner sur la place de la Mairie. La circulation sera alternée sur une voie et réglée par des feux de circulation.

Le Maire appelle tous les usagers, automobilistes, cyclistes et piétons à la plus grande prudence.

Infos pratiques

• Mairie

Le Bourg 24800 Saint-Pierre-de-Côle
Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00.

Permanences :

Franck Besse, maire : le mercredi matin et sur rendez-vous

Myriam Joussein, 1^{ère} adjointe : le vendredi de 14h30 à 16h30, sur rendez-vous

Site internet : *saint-pierre-de-cole.fr*

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

Garderie : ouverte de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30
Accueil et surveillance des élèves de 8h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h00 (en dehors de la garderie)
Tél : **05 53 62 21 18**

• Agence postale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h15
Mercredi : de 8h45 à 11h45.

Urgences

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**
entre 7h00 et 19h00

Centre antipoison (Bordeaux) :
05 56 96 40 80

Guêpes, frelons, abeilles : contacter Jean-Marc Moreau de Lempzours, au **05 53 55 26 10**.

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :
05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après 20h) et du week-end (du samedi 12h00 au lundi 9h00) :
le **15** à partir d'un fixe
le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) : **3237**
(0,34 € la minute).

Défibrillateur :

sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions figurant sur l'appareil.

État-civil

Naissances

NELCHA Liam, né le 15 septembre à Périgueux

Décès

JOYEUX Marie-Jeanne, veuve **SICARD** (née en 1925), le 21 février 2015 à Périgueux

L'HOURS Thérèse, Marie, veuve **DUPUY** (née en 1926), le 27 juin 2015 à Périgueux

GANTEIL Marie-Thérèse, veuve **MERLHE** (née en 1928), le 3 juillet à Périgueux

SETTELEN Hélène, Eugénie, Marcelle, veuve **BAUD** (née en 1924), le 14 septembre à Libourne (Gironde)

BERSAC Gérard (né en 1954), le 2 octobre 2015 à Lorient (Morbihan)

FARGEOT Bernard (né en 1943), le 29 octobre 2015 à Saint-Michel (Charente)

GANTEILLE Renée, Micheline, veuve **AUGEIX** (née en 1922), le 30 novembre à Saint-Pierre-de-Côle

LAPIERRE Roger (né en 1923), le 23 novembre 2015 à Courbevoie (Hauts-de-Seine)

CLERGEAUD Andréa, veuve **BUISSON**, née le 15 février 1925, le 30 novembre à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page : Daniel Desthomas et Jacques Minier

Ont collaboré à ce numéro pour les associations : *Comité des fêtes* : Daniel Desthomas; *Club de l'Amitié* : Jeannine Laroussarie et Georgette Carpazcis; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay; *Renaissance du Vieux Brzac* : Sonia Breux-Pouxviel; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri

Photographies : Daniel Desthomas, Jacques Minier et responsables associations

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. **Tirage** : 250 exemplaires

Distribution : Robert Lassimouillas

Le mot du maire

En cette fin d'année, je souhaite dresser un bilan des principales actions menées dans la commune : le chantier de la première tranche de l'aménagement du bourg a débuté, le réseau du tout à l'égout a été prolongé jusqu'au lotissement de la SCI Pierre, une voie communale a été créée pour desservir ce lotissement et le raccordera à la mairie, le revêtement devant le tennis a été refait et une aire de stationnement pour camping-car a été aménagée au camping, une dalle de pierres blanches a été posée sur le muret devant l'église, la salle du conseil a été repeinte ainsi que l'agence postale qui a ouvert en septembre, le chemin des charrettes a été défriché et le sentier d'interprétation pédagogique est ouvert aux randonneurs ; enfin le site internet de la commune est accessible.

Beaucoup de ces réalisations n'auraient pas pu se faire sans l'implication et le dynamisme de tous les membres du conseil municipal, des employés communaux, des associations locales et de très nombreux bénévoles.



les. J'ai souhaité remercier toutes ces personnes lors d'un repas cet été : plus de quatre-vingt d'entre elles ont répondu présentes.

Par contre, malgré la mobilisation des parents d'élèves, nous avons dû déplorer la fermeture d'une classe de notre école pour l'année scolaire 2015-2016. Néanmoins celle-ci doit nous revenir à la prochaine rentrée. Par ailleurs, dans le contexte de réduction budgétaire, le conseil départemental parle de geler la subvention de 50 000 € prévus initialement pour la seconde tranche des travaux du bourg. La commune a fait appel de cette décision et nous avons bon espoir de réussir à boucler ce financement. Après négociation, nous avons également obtenu une baisse du coût du passage de la fibre optique. J'aurai l'occasion de vous présenter mes vœux dimanche 3 janvier à 15h00 à la salle des fêtes. À celles et ceux qui ne pourront pas venir, j'adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Franck Besse

Lotissement de la Côte : quatre maisons à louer



La construction des quatre logements du lotissement de la Côte (route de Lempzours) va bon train. Les murs, toitures, huisseries et garages sont en place. Leur livraison est attendue pour mai 2016. Ces habitations (2 types 3 de 77 m² et de 2 types 4 de 89 m²) disposeront d'un garage et d'un petit jardin clôturé (minimum 500 m²) et seront chauffés par des poêles à granulés de bois (pellet).

Les loyers sont de 459 € pour les T3 et 527 € pour les T4 (provisions de charges incluses). La caution est fixée à un mois de loyer.

Ces logements sont loués par Dordogne Habitat, office public qui gère des HLM du département.

Les dossiers de candidature sont à retirer à la mairie ou auprès de Dordogne Habitat, 22 rue de Verdun 24300 Nontron, téléphone : 05 53 60 60 30.

Une commission d'attribution à laquelle participera le maire examinera les dossiers de candidature.

Conseil municipal

Séance du 26 juin 2015

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commery, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay. Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Myriam Joussein, Michel Simonet. **Excusé :** Philippe Banchieri avec pouvoir à Michel Simonet.

Assainissement : amortissement de l'agitateur

La commune ayant acheté un agitateur pour le poste de relevage de la station d'épuration pour un montant de 4 161,72 € TTC, le conseil décide de fixer la durée d'amortissement à 15 ans pour cette installation.

Adhésion au service commun d'instruction des autorisations droit des sols de la Communauté du Communes du Pays Thibérien

Après décision du conseil, les dossiers concernant les autorisations du droit des sols (ADS) seront désormais instruits par le service commun de la communauté de communes. Ces autorisations relèvent toujours de la compétence du maire. Cela concerne les certificats d'urbanisme, les permis de construire, les permis de démolir, les permis d'aménager et les déclarations préalables.

Ressources intercommunales

La commune a touché en 2014 la somme de 6 360 € et recevra 8 773 € en 2015 au titre du fonds de péréquation intercommunal (FPIC).

Communauté de communes du Pays Thibérien

Le conseil autorise la communauté de communes à intervenir sur la communauté voisine de Dronne et Belle en matière d'urbanisme et de mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat.

Location du mobil-home du camping

Patrick Demarthon propose de louer le mobil home placé sur le terrain du camping municipal pour les mois de juin, juillet et août pour une somme de 100 € mensuels et le paiement de la taxe de séjour de 0,33 € par jour et par personne. Un contrat sera établi précisant les règles du camping et les conditions de location.

Vente de parcelles de la SCI Pierre

Le conseil décide de ne pas faire usage de son droit de préemption en ce qui concerne la vente de trois terrains mis en vente par la SCI Pierre. Il s'agit de parties de parcelles cadastrées 1535 et 1536, proposées pour 15 000 €, 13 800 € et 62 500 €.

Vente Lespinasse/Imerys

Le conseil décide de ne pas préempter pour la vente envisagée par M. Lespinasse et la société Imerys d'une parcelle située « Lac des grues ».

Parmi les questions diverses :

Transport scolaire :

la commune de Lempzours versera une participation de 305 € pour les cinq enfants utilisant le transport scolaire.

Subvention projet piscine école St-Front-d'Alemps :

la commune participera pour 284 € au projet piscine de l'école de Saint-Front-d'Alemps.

Présentation de devis :

Trois devis ont été approuvés :

- réseau d'assainissement du lotissement SCI Pierre (1 716 €).
- renouvellement d'un agitateur et d'une pompe de relevage du camping (3 751 €).
- décendrage de la chaudière à bois (576 €).

Site du camping



Le conseil remercie Florian Fargeot pour la mise à jour du site internet du camping (saintpierredecole.com) ainsi que Helmut Whoel pour la traduction en allemand, et Marie-Françoise Boilot-Gidon, Giles Rothwell et Jacques Lespinasse pour celle en anglais.

Sentier pédagogique

Les panneaux sont posés, il reste des visuels à poser. L'opération a été subventionnée à 80 %. L'inauguration a été reportée.

Conseil municipal (suite)

Séance du 21 août 2015

Étaient présents : Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commercy, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Myriam Joussein, Michel Simonet.

Vente de la maison Moreau

Le conseil décide de ne pas préempter pour la vente de cette maison sise dans le bourg.

Rapport sur le service d'assainissement 2014 (SPANC)

Le conseil approuve le rapport sur la qualité et le prix de ce service assuré par SOGEDO mais demande un comparatif des tarifs pratiqués dans le secteur en raison de l'écart de prix entre la commune et celle de Saint-Jean-de-Côle.

Location de la salle des fêtes

À compter du 1^{er} janvier 2016 les modalités de location de la salle des fêtes et les tarifs sont modifiés.

Tarifs (entre parenthèses, pour les habitants) :

- location pour une journée (table, chaises, chauffage) : 110 € (55€)
- Location de la salle pour 2 journées
 - avec tables, chaises : 190 € (90 €)
 - avec tables, chaises et chauffage : 220 € (110 €)
 - avec tables chaises et cuisine : 250 € (130 €)
 - avec tables, chaises, cuisine, chauffage : 300 € (150 €)
 - forfait pour les couverts, par 20 : 15 € (15 €)

Salle gratuite pour les associations de la commune.

Un chèque de caution de 500 € sera demandé pour toute location ainsi qu'un versement d'arrhes correspondant à 50% du tarif.

Un contrat de location sera établi. Un état des lieux sera réalisé lors de la restitution de la salle.

Occupation du domaine public

Le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, qui n'avait été revalorisé depuis 1956, a été augmenté de 28,6 %, au 1^{er} janvier 2015. Il se montera désormais à 197 € pour la commune. Le conseil adopte cette disposition.

Prolongation du contrat de location du mobil home

Patrick Demarthon ayant fait état d'une demande de prolongation de la location du mobil home placé sur le terrain du camping jusqu'au octobre, le conseil décide d'établir un contrat pour cette période au même tarif.

Parmi les questions diverses :

Journées cantonales de l'agriculture

Elles auront lieu les 11, 12 et 13 septembre 2015 à Thiviers

Visite du Préfet de Dordogne

Elle aura lieu le 03 septembre 2015.

Site internet de la commune :

Après une période d'essai gratuite de six mois, le conseil donne son accord pour conserver le site moyennant une somme de 378 € par an pour la société Fire-live. Adresse du site : saint-pierre-de-cole.fr.

Élections régionales 2015 : les résultats

Premier tour

Inscrits : 343, votants : 217, (63,27%), abstentions : 123 (36,73%), exprimés : 201 (58,60%), votes blancs : 6 (2,676%), nuls : 10 (4,61%).

- Front national : 54 (26,87%)
- Union de la droite : 47 (23,38%)
- Union de la gauche : 46 (22,89%)
- Front de gauche : 22 (10,95%)
- Debout la France : 13 (6,47%)
- Europe-écologie-les verts : 7 (3,48%)
- Extrême gauche : 5 (2,47%)
- Divers gauche : 4 (1,99%)
- Divers gauche : 2 (1%)
- Liste divers : 1 (0,50%)

Second tour

Inscrits : 343, votants : 226 (65,89%), abstentions : 117 (34,11 %), exprimés : 217 (63,27%), votes blancs : 6 (2,65%), nuls : 3 (1,33%)

- Union de la gauche : 94 (43,32%)
- Union de la droite : 63 (29,03%)
- Front National : 60 (27,65%)

Canton de Thiviers

Inscrits : 12 394, votants : 8 184 (66,03%), blancs : 235 (1,90%), exprimés : 7 654 (61,76%)

- Union de la gauche : 3 531 (46,13%)
- Union de la droite : 2 483 (32,44%)
- Front National : 1 640 (21,43%)

Conseil municipal (suite)

Séance du 25 septembre 2015

Étaient présents : Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commery, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Michel Simonet.

Absente : Myriam Joussein, pouvoir à Franck Besse

Convention M. Bellard

Le conseil signe une convention d'occupation précaire (jusqu'au 30 octobre 2016) du terrain Roussarie, de 1,5 ha, situé derrière le bourg au profit de M. Bellard. La redevance sera 170 € pour un an.

Crématorium intercommunal

La communauté de communes du Pays Thibérien (CCPT) envisage la création d'un crématorium sur la ZAE de Labaurie à Eyzerac. Le conseil souhaitait que la gestion de celui-ci ne soit pas à la charge de la communauté. Le directeur de la CCPT ayant précisé que la construction et la gestion de la future installation sera assurée par des sociétés privées, par délégation de service public, le conseil donne son accord.

Contrôles sanitaires de la cantine

À la suite du rapport de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne, la commune doit mettre en place des contrôles sanitaires des aliments et des locaux à la cantine scolaire. Le conseil décide de confier ces contrôles au Laboratoire départemental d'analyse et de recherches, de Coulounieix-Chamiers, pour 156 € par an.

Budget de l'assainissement 2015

Les travaux effectués par les sociétés ERCTP et Libaud ont été inscrits en dépenses d'investissement pour 4 597 € sur les 22 500 € prévus. Les 3 126 € portés en dépenses de fonctionnement pour les travaux de changement de la pompe et de l'agitateur du camping seront à inscrire en investissement.

Budget 2015 de la commune

- dépenses d'investissement

Le total de 67 069 € se répartit ainsi : 16 009€ en immobilisations corporelles, 19 008 € pour la traverse du bourg et 23 220€ pour le sentier pédagogique.

- recettes d'investissement

- FCTVA (fonds de compensation de la TVA) : 9 033. €
- prêt pour la traverse : 30 000 €
- subventions pour le sentier pédagogique : 25 583 €.

- dépenses de fonctionnement

- charges à caractère général : 72 918 € ont été dépensés sur 153 700€ prévus.

- la maintenance de la chaudière a coûté 9 976 € (6 000 € prévus) en raison des arriérés du contrat 2013 et 2014. Ce contrat arrivant à terme, un nouveau prestataire est recherché.

- les dépenses sur les fêtes et voyages ont été réduites à 800 € (3 500 € prévus).

Les animations dans le cadre des TAP (Temps d'activités périscolaires) sont réalisées à l'initiative de la communauté de communes, sans l'avis des communes ni indication sur le coût des prestations.

- taxes foncières dues : 3 500 € (3 600 € prévus).

- taxe professionnelle unique : 2 635 € (7 000 € prévus).

- recettes d'investissement

- camping : environ 2 700 € (2 500 € prévus).

- péréquation : 8 773 € perçus (3 500€ prévus).

- dotations et subventions : 115 675 € (129 057 € prévus).

Vente de la maison Dubain

Le conseil décide de ne pas préempter sur la vente de la maison de Mme Sylvette Dubain.

Parmi les questions diverses

Entreprise RECYMAP



L'entreprise Recymap débutera le recyclage des plastiques en janvier 2016

Deux panneaux indicatifs seront gracieusement mis à la disposition de la commune pour 143 €.

Salle de la classe des CE1 et CE2

Le thermostat est à changer par l'entreprise Blanchard pour un montant de 226 €.

Salle du conseil

Un devis est proposé pour un montant de 2 309 € TTC pour la table et les chaises de la salle du conseil. Le conseil donne son accord par 10 voix (Daniel Desthomas vote contre). Le maire demandera une remise.

Conseil municipal (suite)

Séance du 23 octobre 2015

Étaient présents : Franck Besse, Myriam Joussein, Isabelle Commery, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert . **Étaient absents :** Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse

Achat des terrains à la SCI Pierre

Suite à la validation de l'achat à la SCI Pierre, des deux parcelles D 1405 (lots I et J et K et L), d'une superficie totale de 4 511 m², la vente sera réalisée sur la base de 9,40 € le m², soit 42 403 €. Elle sera étalée sur les exercices 2015 et 2016. La signature est prévue le 28 octobre auprès de M^e Latour-Valegeas, de Périgueux.

Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Découlant la loi NOTRe, ce projet est proposé aux communes qui devront se prononcer avant le 12 décembre 2015, il comprend :

- la fusion des communautés de communes de Jumilhac-le-Grand, du Pays Thibérien à l'exception des communes de Sorges et de Ligeux appelées à rejoindre le Grand Périgueux. De 26 communautés de communes le département passera à 19.
- le SMCTOM (ordures ménagères) couvrira l'ensemble du département.
- la fusion des SIAEP (réseau d'eau potable) avec extension de celui de la Chapelle-Faucher-Cantillac aux communes de Brantôme et St-Front-la-Rivière.

Vente de la maison Dournes/ Galindo-Garcia

Le conseil décide de ne pas préempter cette vente.

Parmi les question diverses

Plan du cimetière

Quatre-vingt-deux concessions anonymes ont été recensées. Des affichettes ont été posées avant la Toussaint pour mettre à jour le plan.

Deux stagiaires à la commune

La commune accueillera deux stagiaires, l'une (pôle emploi) à la cantine pour une semaine, l'autre (CAP Emploi) à l'entretien avec Kevin Bray pour 15 jours.

Chemin à la Rivarie :

Mme Magnou souhaitant acheter une portion du chemin communal, Gilbert Deschamps, s'est rendu sur place pour recueillir l'avis des riverains. Deux personnes

sont contre, trois sont pour. La demandeuse en a été informée pour la suite à donner.

Point sur la sécurité et les contrôles

Quatre nouveaux extincteurs ont été achetés cette année. L'ensemble des équipements de sécurité est désormais en état.

Mutualisation des services

La loi portant réforme des collectivités territoriales (RCT) oblige à chiffrer les services mutualisés entre communes et communauté. Plusieurs municipalités souhaitent partager le personnel qu'elles n'ont pas. On envisage la mutualisation du matériel de Saint-Pierre avec Négrondes, Vaunac et Lempzours.

Salle du conseil



La salle du conseil a été repeinte et décorée par Patrick Demarthon, Kevin Bray et Franck Besse.

La table des délibérations et les chaises ont été remplacées.

La nouvelle table et les nouvelles chaises de la salle du conseil ont été installés pour 1 831 € HT.

Voirie intercommunautaire

La communauté de communes avait pris à sa charge l'entretien des voies communales pour un tarif de 1,5 € par mètre linéaire. Estimant ce montant inférieur au coût réel, elle souhaite le porter à 2,5 € après avoir consulté une entreprise spécialisée (Colas).

Considérant ce prix trop élevé, la commune va reprendre en charge 3 545 ml sur les 25 255 concernés. Il s'agit des voies sans issues. Elle lancera un appel d'offre pour l'entretien ceux-ci afin d'obtenir un meilleur tarif. Pour les routes restantes, qui sont intercommunales, elle va négocier avec la communauté un tarif inférieur aux 2,5 € demandés.

Séance du 27 novembre 2015

Étaient présents : Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commercy, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay. Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Myriam Joussein, Michel Simonet. **Absent :** Patrick Demarthon avec pouvoir à Franck Besse.

Intercommunalité

Dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale), un schéma départemental de coopération intercommunale a été établi afin de regrouper les intercommunalités. Ce schéma propose de fusionner les communautés de communes du Pays Thibérien et celles du Grand-Jumilhac, à l'exception de Sorges et Ligueux, qui rejoindraient la communauté d'agglomération du Grand Périgueux. Au final, la nouvelle entité passerait à 22 communes. Le conseil approuve cette proposition mais demande un délai d'adaptation de deux ans.

Traitement des déchets

Le préfet de Dordogne propose le regroupement de tous les syndicats intercommunaux de traitement des déchets (SMCTOM) en un seul, au niveau du département. Les communes sont appelées à se prononcer. Après délibération, le conseil s'oppose à ce projet, considérant que les services proposés par l'actuel SMCTOM conviennent parfaitement aux besoins.

Service des eaux

Le conseil doit également se prononcer sur le regroupement des trois syndicats intercommunaux d'adduction d'eau potable (SIAEP) : ceux de La-Chapelle-Faucher-Cantillac, auquel est rattachée Saint-Pierre, de Brantôme et de Saint-Front-la-Rivière. Considérant que ces trois entités travaillent déjà en interconnexion, le conseil donne un avis favorable.

Mutualisation intercommunale

Dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale, la commune doit se prononcer avant la fin de l'année sur le projet de mutualisation des services intercommunaux.

Cela concerne les pôles suivants :

- ressources humaines (employés territoriaux)
- secrétariat (accueil, état-civil, affaires générales)
- gestion comptable
- commandes publiques (groupement d'achats)
- enfance et affaires scolaires
- services techniques

Après délibération, le conseil demande à conserver la pleine gestion des ressources humaines de la comptabilité. Elle veut également rester décisionnaire sur la



La commune veut garder la maîtrise de l'accueil de proximité

gestion les autres pôles pour préserver la qualité du service d'accueil de proximité, maîtriser les choix en matière de carte scolaire, s'assurer du bon fonctionnement du matériel qui pourrait être prêté. Ces réserves exprimées, la mutualisation est acceptée.

Parmi les questions diverses

Vente du presbytère

Suite à la demande de la SCI Juillet de revoir le prix au m² des terrains vendus par celle-ci en contrepartie de l'achat du presbytère, un accord a été trouvé à 6 € par m² (au lieu de 3 €). La soulte versée à l'issue de la transaction sera réduite et ne se sera plus que de 50 424 € qui serviront à l'achat des terrains de la SCI Pierre.

Procès Sharp

Ce procès opposait la commune à la société Sharp qui gérait l'ancien photocopieur. Des factures étaient considérées comme abusives. La Cour d'appel de Bordeaux a condamné la commune à régler les 6 620 € dus ainsi que 800 € de frais, en arguant du fait que les relevés du compteur de mai 2011 n'avaient pas été contestés à l'époque et que la commune avait eu le temps de relever l'éventuelle défaillance de ce compteur au cours des 2 ans et demi de location.

Conciliateur de justice

Le conseil fait part de la présence d'un conciliateur de justice à Saint-Pardoux-la-Rivière. Il intervient dans les conflits d'ordre familiaux, de voisinage, commerciaux (créances impayées, contestations), les malfaçons,... son but est de rechercher une solution amiable entre les parties afin d'éviter le tribunal, sa prestation est gratuite. Il tient une permanence de 14h à 16h à la mairie de Saint-Pardoux-la-Rivière, les premiers mercredis du mois. Téléphone : 05 53 60 81 70.

Vœux du maire

Ils se tiendront le dimanche 3 janvier à 15h à la salle des fêtes.

La vie scolaire

Regroupement pédagogique

À la rentrée 2015, la répartition des classes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) était la suivante :

- Maternelle : petite, moyenne et grande sections à La Chapelle-faucher, enseignante : Anne Lagarde
- Cours préparatoire et cours élémentaire 1^{ère} année à Saint-Front-d'Alemps, enseignante : Laetitia Faye
- Cours élémentaire 2^e année, cours moyen 1^{ère} et 2^e année à Saint-Pierre-de-Côle, enseignant Florent Aulier.

Pour la rentrée 2016, 77 élèves sont actuellement recensés. L'école de Saint-Front-d'Alemps devrait fermer et la classe être transférée à Saint-Pierre. Le mobilier prêté par la commune pour cette année (table et chaises) sera donc restitué.

Répartition des élèves

Communes	2015-2016	2016-2017*
Saint-Pierre-de-Côle	23	24
La-Chapelle-Faucher	19	24
Lempzours	9	9
Saint-Front-d'Alemps	9	7
Eyvirat	6	9
Agonac	1	1
Villars	1	0
Condat-sur-Trincou	1	1
Saint-Jean-de-Côle	2	2
Totaux	71	77
* prévisions		

Soirée récréative



**Thérèse Chassain,
maire de Lempzours
et Jérôme Bucy**

Le 2 octobre, en prélude au Salon du livre de Lempzours une soirée récréative était offerte au public par les organisateurs du salon et les écoles du regroupement pédagogique intercommunal.

Des auteurs ont lu des textes de leur composition, ainsi qu'un roman écrit l'année précédente par les écoliers d'Agonac avec l'aide de l'écrivain Jérôme Bucy.

Les élèves des écoles avaient préparé des scènes pour illustrer cette lecture



Les enfants sur scène

pendant le temps périscolaire avec Brigitte Horvat et Sarah Cassen.

D'autres sketches pleins d'humour étaient présentés par les adultes : élus, enseignants, parents d'élèves...

Les écoliers du regroupement pédagogique vont rédiger, avec Jérôme Bucy, un roman au cours de l'année scolaire. Il sera mis en vente en librairie et présenté au prochain Salon du livre au profit d'une association humanitaire.



Adultes et enfants font la chenille

Journal de l'école

Les élèves de la classe de Saint-Pierre-de-Côle ont réalisé un journal de 20 pages dans le cadre du projet de classe sur l'écriture, sous la direction de Florent Aulier, enseignant et de Corinne Degrèze, assistante à la vie scolaire. On y trouve les rubriques suivantes : humour, découverte du monde, projets d'école, actualités, gastronomie, citoyenneté. La mise en page a été effectuée par un père d'élèves.

Il est en vente à la mairie pour 2 € qui seront reversés à la coopérative scolaire.

La vie communale

Exercice incendie

Le 13 octobre, Patrick Demarthon, pompier retraité, a animé un exercice incendie à l'attention des élèves de l'école communale et des agents municipaux. Après une brève présentation des consignes en cas d'incendie, il a détaillé les différents types d'extincteurs (à eau, à poudre et à neige carbonique) et leurs usages. Après une démonstration du fonctionnement de ces appareils, les personnes présentes ont pu s'entraîner en essayant d'éteindre un feu d'hydrocarbure.



Laurence (en haut) et Brigitte (en bas), dans le feu de l'action...



Les élèves découvrent les extincteurs (ci-dessus) et apprennent à les utiliser (ci-dessous et à droite).



La vie communale

Départ de Nathalie

Nathalie Duvart, employée communale à Saint-Pierre depuis 2012, a fêté son départ en compagnie de ses collègues et de représentants de la municipalité. Elle conduisait le bus scolaire du regroupement pédagogique et a effectué des remplacements à la cantine. Elle travaille désormais à la maison de retraite de Champagnac-de-Belair. La commune la remercie pour le travail accompli et lui souhaite une bonne continuation.



Nathalie bien entourée, a reçu des cadeaux pour célébrer son départ.

Les amies du tricot

Karine et Tatiana qui résident près de l'église proposent des après-midi consacrées au tricot, les premiers mardis du mois de 14h30 à 16h30. La participation est gratuite.

Pour s'inscrire à cette animation, appeler Karine au 06 14 22 80 90 ou Tatiana au 07 82 58 13 48.



Commandes groupées de fuel domestique

Les personnes intéressées par la commande groupée de fuel domestique pour l'hiver 2016/2017 doivent se faire connaître avant le 15 août 2016 à la mairie. Cette commande permet d'obtenir un prix réduit auprès du fournisseur.

Compte tenu de la variation des prix des hydrocarbures, le tarif ne sera connu qu'au moment de la commande.

Démolitions



La maison Borie, inhabitée depuis de nombreuses années et achetée par la commune, a été démolie sur décision du conseil municipal. Une partie de la parcelle, classée en zone constructible sera utilisée pour la création d'une voie qui permettra l'accès au lotissement adjacent et la mise en place des réseaux (eau, assainissement, électricité), l'autre partie étant réservée pour une future construction. En attendant, elle sera utilisée par l'entreprise Bonnefond pour entreposer son matériel et ses engins de chantier pendant la durée des travaux dans le bourg.

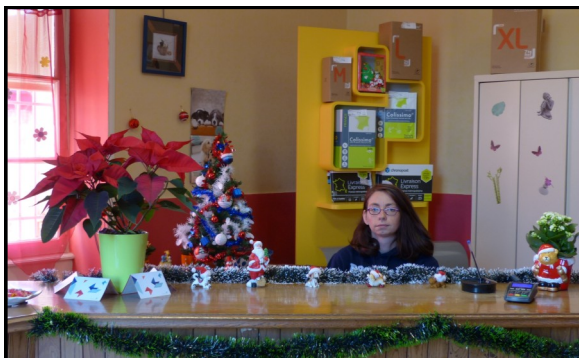


La maison de Christine et Gilles Meynard qui avait brûlé, a été également démolie par l'entreprise Bonnefond et aux frais du propriétaire.

Les gravats des deux maisons démolies ont servi à remblayer le terrain communal, route de Saint-Jean. Celui-ci servira au stockage des matériaux utilisés pour la traverse du bourg, dont 300 tonnes de galets .



Services postaux



L'agence postale communale (ci-dessus), est tenue par Estelle Chartrain. Elle est à la disposition du public depuis le 1^{er} septembre (voir encadré). Par ailleurs, la factrice Christine (ci-contre à droite) propose de nombreux services de La Poste à domicile (se renseigner auprès d'elle).

Fonctionnement de l'Agence postale

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h15 ; le mercredi : de 8h45 à 11h45.

Principaux services proposés :

- affranchissements de lettres et de colis
- vente de timbres, d'enveloppes et d'emballages préaffranchis
- retrait de lettres ou colis en instance
- retrait et dépôt d'argent sur des comptes chèques ou d'épargne de la Banque Postale
- Émission et paiement de mandats

Pour les autres services, se renseigner à l'Agence.



Cimetière

Recensement des concessions

Un nombre important de concessions (82) sont devenues anonymes au fil du temps. La mairie a installé des affiches sur place avant la Toussaint pour inviter les proches à se faire connaître à la mairie. Un plan sera mis à jour et affichée à l'entrée du cimetière pour aider les visiteurs à retrouver la sépulture de leur défunt.

Par ailleurs, un jardin du souvenir a été installé au pied du mur sud du cimetière, il est destiné à recevoir les cendres des personnes ayant opté pour la crémation.

Prix des concessions perpétuelles : 200 €. Isabelle Commercy et Patrick Demarthon sont les conseillers chargés de la gestion du cimetière.



Extension à l'étude

Suite à l'achat d'une parcelle pour agrandir le cimetière dans sa partie sud, quatre étudiants vont réaliser une étude pour l'aménagement paysager de cet espace.

Noémie Lemaire, Kevin Dechambre, Louis Molesini et Vincent Robin, préparent une licence professionnelle à la faculté de Limoges en aménagement paysager, option aménagement arboré et paysager. Pendant plusieurs mois ils vont travailler sur une étude préalable, puis élaborer une proposition sous forme de dessins, de croquis et de photomontage. Le résultat sera présenté à la municipalité début mars 2016.

Les Pétruscoliens qui auraient des idées à leur soumettre peuvent les communiquer à la mairie qui les leur transmettra.



Ludovic, Noémie, Louis et Vincent vont étudier l'aménagement paysager de l'extension du cimetière

Inauguration de la supérette Proxi...



La supérette Proxi a inauguré ses nouveaux locaux, le 26 juin, en présence de nombreux clients et amis. Patrick Petit, son propriétaire et M. David Pouchole, commercial Proxi, ont fait visiter l'espace de vente, fraîchement repeint et complètement réagencé, à la députée Colette Langlade, au maire et aux invités avant de proposer un apéritif dînatoire pour célébrer l'événement.

...et du défibrillateur de la salle des fêtes



Le 30 avril, le défibrillateur, installé près de l'entrée de la salle des fêtes, a été inauguré en présence de membres du conseil municipal et de M. Ducellier de Groupama, qui a offert cet équipement à la commune.



Anniversaire de l'Auberge de la Marmite



Le 3 octobre dernier, Nathalie et Cyrille Dubois fêtaient leurs vingt années de présence à Saint-Pierre-de-Côle. Pour l'occasion, ils avaient invités des représentants des municipalités actuelle et précédentes, les commerçants et artisans de la commune ainsi que les représentants des associations locales.

L'apéritif dînatoire s'est déroulé en musique et des cadeaux leurs ont été offerts pour l'occasion. Ils ont remercié les participants pour leur présence, leur soutien et leurs cadeaux.

Rendez-vous dans vingt ans...

La vie des associations

Le Club de l'Amitié

Au programme de 2016

Le Club de l'amitié propose les activités ouvertes à tous :

- **Mercredi 6 janvier** : Connaissance du monde ,à Thiviers : La Louisiane. Covoiturage au départ de la mairie à 20h. Tarif : 4 € (adhérents), 5,80 € (non adhérents).
- **Dimanche 24 janvier** : galette des rois. Un quiz photographique sera présenté à partir de photos d'enfants (qui est qui ?) : **communiquez vos photos au Club**. Un DVD des animations de 2015 sera projeté.
- **Mercredi 27 janvier** : Connaissance du monde à Thiviers : l'Andalousie (mêmes conditions que ci-dessus).
- **Mercredi 2 mars** : Connaissance du monde à Thiviers : le Bouthan-Ladakh (mêmes conditions que ci-dessus).
- **Dimanche 6 mars** : Loto du Club à la salle des fêtes.

Et toujours :

Jeux de société : Tous les jeudis après-midi le Club de l'Amitié ouvre ses portes aux férus de jeux de société. Les amateurs se retrouvent ainsi pour taper la belote ou jouer avec les mots... la séance se termine par un goûter. Ces rendez-vous sont ouverts, gratuitement, tous les jeudis de 14h00 à 17h00 (horaires d'hiver).

Promenades pédestres : le club organise des promenades ouvertes à tous, les troisièmes samedis du mois, rendez-vous à 14h place de la mairie.



Vente de crêpes pour le vide-grenier du 15 août.



Repas annuel du Club le 25 septembre : les bénévoles saluent le public.

En Val de Côte

Journée de l'Arbre

La Journée de l'Arbre organisée par l'association En val de Côte, s'est tenue le dimanche 8 novembre. Des exposants ont présenté leurs produits sur la place de la mairie et le Club photo de Thiviers a exposé des clichés sur le thème du noyer dans la salle des fêtes. Après un apéritif offert à tous, un tourin et sa suite ont été servis aux 60 personnes qui s'étaient inscrites. Dans l'après-midi, devant un public attentif, Christine Banchieri a raconté l'histoire du noyer, et Chantal Gay en a détaillé la culture, de la plantation jusqu'à la vente des noix.



Deux des stands sous un beau soleil d'automne

La vie des associations

Comité des Fêtes

Comme chaque année, la fête patronale qui s'est déroulée au cours du premier week-end du mois d'août, a rencontré son succès habituel et le feu d'artifice a attiré une foule nombreuse sur le pont.



Des membres du comité des fêtes au fourneau...



La buvette très bien fréquentée...



Course à la brouette du lundi après-midi...



... suivi du goûter traditionnel.



Sur le manège de la fête foraine...

Au programme de 2016

- **Saint Valentin** : samedi 13 février, repas dansant.
- **Feu de Saint-Jean** : samedi 18 juin, repas en musique, embrasement nocturne.
- **Marché de nuit** : samedi 2 juillet, vente de produits locaux à cuisiner sur place (plancha et frites à disposition).
- **Fête patronale** :
 - Samedi 6 août : fête foraine, repas le soir et bal gratuit.
 - Dimanche 7 août : concours de pêche le matin, fête foraine, feu d'artifice sur la Côte et bal gratuit.
 - Lundi 8 août : fête foraine, jeux et goûter gratuits pour les enfants l'après-midi.
- **Vide grenier** : lundi 15 août, plateau repas le midi.

La vie des associations

Les Amis de la Côte et de la Dronne

L'assemblée générale de l'AAPPMA* qui gère les parcours de pêche sur la Côte et la Dronne, depuis Saint-Jean-de-Côle à l'entrée de Brantôme, s'est tenue le 4 décembre, à la salle des fêtes. Brice Coulombeix, président, a présenté le bilan de l'année écoulée, notamment : la mise en place du ponton à Brantôme, accessible aux personnes handicapées, les lâchers de 150 kg de truites avant l'ouverture puis de 15 000 alevins (5 cm), le nettoyage de la Côte sur le parcours du concours open à Saint-Jean, l'organisation de ce concours et de celui de Saint-Pierre-de-Côle. Une pêche électrique a permis de recenser 13 variétés de poissons.

Il a ensuite détaillé les projets proposés pour 2016 : lâchers de truites (sur tout le parcours), et de brochets (sur la Dronne), travaux sur le lit de la Côte au niveau du lieu-dit Pirou (enrochements et abris à poissons), nettoyage des rives au niveau du Chatenet à Brantôme et extension de la zone de concours à Saint-Jean.

Davantage de cartes vendues

L'AAPPMA a également organisé deux concours : une manche du championnat départemental open de pêche au toc à Saint-Jean et celui de la fête à Saint-Pierre-de-Côle. Le trésorier, Alain Lassalle, a présenté le bilan financier qui est bénéficiaire. Il se félicite également de l'augmentation des ventes de cartes de pêches : 182 en tout, dont 26 à la journée, 37 enfants et 6 femmes (en hausse également). L'association compte en tout 119 membres actifs.

Le président remercie tous les membres qui ont participé activement à la vie de l'association.

Le bureau est ensuite reconduit à l'unanimité.

** Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*



Brice Coulombeix président, anime l'assemblée générale de l'association des pêcheurs



Au concours de pêche de la fête patronale

Composition du bureau

Président : **Brice Coulombeix** (Brantôme) ; vice-président : **Sébastien Besse** (Brantôme) ; trésorier : **Alain Lasalle** (Saint-Jean-de-Côle) ; secrétaire : **Philippe Banchieri** (Saint-Pierre-de-Côle) qui est également proposé pour représenter l'AAPPMA au Comité départemental.

Vente des cartes de pêche 2017

Elles sont en vente à l'Auberge de la Marmite

Carte annuelle interfédérale majeur : 95€

Carte annuelle fédérale majeur : 73 €

Carte découverte femme : 32 €

Carte mineur : moins de 12 ans 6 €, de 13 à 18 ans 20 €

Carte hebdomadaire : 32 €; journalière : 15 €

Date d'ouverture : samedi 12 mars (lâcher de truites le samedi 5 mars).

Pour tous renseignements, consulter le site de la fédération départementale : <http://www.federationpechedordogne.fr/>

La vie des associations

Anciens combattants

Commémoration du 11 novembre 1918

La manifestation a connu une bonne participation favorisée par le temps clément de cette journée d'automne. Trois gerbes ont été déposées par l'association, la mairie et nos amis britanniques. Après avoir rappelé que *«cette guerre fut l'une des plus meurtrières car elle a provoqué la mort de 8 600 000 personnes, toutes nationalités confondues»*, le président, Lucien Gardillou, demandait une minute de silence en mémoire des 28 soldats de Saint-Pierre morts au champ d'honneur, en y associant Jean-Pierre Rey et Jacky Rey, disparus récemment (voir encadré).

La participation des enfants des écoles et de leur enseignant fut comme à l'accoutumée particulièrement appréciée, leurs lectures exprimant bien leurs jeunes aspirations à la concorde et à la paix qui rassemblent toutes les générations. Les événements tragiques survenus depuis ont montré combien celles-ci restent menacés.

Assemblée générale

Elle s'est tenue le 5 décembre, en présence de 19 membres et du maire. L'association comprend 43 adhérents, dont 16 anciens combattants et 27 sympathisants. Le Président Lucien Gardillou a présenté son rapport d'activité adopté à l'unanimité. Le bilan financier a été présenté par Jean Dubain, trésorier.

L'exercice sera désormais aligné sur l'année civile et la



Commémoration du 11 novembre 1918

prochaine assemblée générale aura lieu en janvier 2017. Le bureau a été réélu à l'identique.

Recherche de témoignages

Pour l'année à venir, le bureau prévoit l'aménagement d'un local de stockage du matériel mis à disposition par la mairie, la rénovation des bancs et tables, l'achat groupé de drapeaux tricolores (les personnes intéressées peuvent contacter la secrétaire Marie-France Simonet au 06 21 79 00 80).

Pour les années du centenaire de la guerre de 1914-1918, l'association propose un travail de mémoire sur les soldats pétruscoliens de cette guerre. Une recherche aura lieu concernant les 28 noms du monument aux morts mais le projet consiste aussi à honorer ceux qui ont eu la chance de revenir et dont le souvenir reste dans les familles de la commune qui seront sollicitées. Ce travail pourra déboucher sur une exposition.

Une première réunion, ouverte à tous, aura lieu le lundi 1^{er} février à 15h à la mairie.

Entente cordiale

Des citoyens britanniques de Saint-Pierre participent régulièrement aux célébrations des armistices du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, Giles Rothwell, explique : *«C'est toujours un honneur de participer aux commémorations des fins des deux guerres mondiales, comme représentant des habitants britanniques de notre commune. Je sais que la majorité des familles ici ont perdu un proche dans ces conflits. Moi-même, je suis né sur l'île de Jersey, occupée par les nazis du 2 juillet 1940 au 9 mai 1945 et*

c'est important pour moi». John Mundy, ancien membre de Garde Royale britannique, est un participant assidu de ces manifestations.



Giles et Amanda Rothwell, John Mundy, le 11 novembre dernier

Disparus en 2015

Jean-Pierre Rey 1926-2015

Engagé dans la brigade RAC (fondée par Rodolphe André Cézard) de fin 1944 au 31 décembre 1945. Son engagement à la 9^e compagnie du 3^e bataillon de cette brigade à Saint-Jean-de-Côle fut d'abord refusé car il était trop jeune et que l'on manquait d'armes. Il finit par la rejoindre et pris part aux combats pour la libération de Royan.

Jacky Rey 1942-2015

Était appelé pendant la guerre d'Algérie.

Anniversaire

Les cent années de Dulcie Cole

Outre le fait qu'elle vient de fêter ses cent ans le 15 juillet, Madame Dulcie Cole n'est pas une Pétruscolienne (ainsi se nomment les habitants de Saint-Pierre-de-Côle) comme les autres. Installée dans le village depuis 20 ans, elle est anglaise et c'est avec fierté qu'elle montre à la délégation du conseil municipal venue lui offrir un bouquet de fleurs, une carte de félicitation signée de la main de la reine Elisabeth II.

Entourée de sa fille, de sa petite-fille, de son arrière petite-fille ainsi que de plusieurs membres de sa famille venus d'Angleterre pour cette grande occasion, Madame Cole - au nom prédestiné - tient à remercier Régine de l'association d'aide aux personnes à domicile du Haut Périgord située à Thiviers qui vient plusieurs fois par semaine s'occuper d'elle avec un grand dévouement.

Pourquoi s'est-elle installée à Saint-Pierre avec sa fille ? Par amour du Périgord et parce qu'il y a dans ce joli



Quatre générations pour une centenaire...

bourg toutes les commodités : une épicerie, une boulangerie, un restaurant, une poste.

A l'occasion de cet anniversaire, le maire et tout le conseil municipal adressent toutes leurs félicitations à Madame Cole.

Culture

Théâtre à Trépart

Les 4 et 7 août dernier, un public nombreux (154 spectateurs pour la seconde soirée) a répondu à l'invitation d'Amanda et Giles Rothwell, pour assister à deux représentations de la comédie de William Shakespeare *As you like it* (*Comme il vous plaira*). La pièce était donnée en plein air, sur le perron de Trépart, par une troupe anglaise, *The Rough Cast*, composée d'une vingtaine d'actrices et d'acteurs, et d'une musicienne.

Avant les trois coups, les spectateurs, ont pu pique-niquer devant la scène, au bord de la Côle. Après deux heures d'un spectacle enlevé, l'assistance, majoritairement britannique, a chaleureusement salué le brio et l'enthousiasme communicatif des comédiens.



154 spectateurs pour la seconde représentation...



Trois des comédiens de The Rough Cast



... qui s'est terminée sous les étoiles.

L'église Saint-Pierre-es-Liens

L'église de Saint-Pierre de Côte, constitue l'un des éléments clés du patrimoine historique de la commune avec le château de Bruzac et la chapelle des Ladres.

Bernard Sainte-Marie, pétruscolien de longue date, a effectué de nombreuses recherches dans les archives pour retracer l'histoire de ce monument. En voici les grandes lignes :

L'existence d'un sanctuaire à l'emplacement de l'actuelle église dès les IV^e et V^e siècles est plausible. Par contre, son plan n'a pas été modifié depuis les X^e et XI^e : porche, nef, absidioles et l'abside elle-même, sont toujours en place. Des traces de cette époque apparaissent encore au niveau de l'absidiole sud, dans l'appareillage en «épis de blé» des pierres du premier niveau. Au XII^e siècle l'implantation de l'imposant clocher modifie le chevet qui perd l'abside centrale, les deux absidioles subissant un important rétrécissement.

L'abbé Busset : «une église à l'état de grange»

Aujourd'hui, le clocher apparaît à peu près tel qu'à cette époque sauf le 2^e étage d'arcatures, très abîmé, qui a été remplacé, vers 1898, par une imitation pseudo romane qui en reproduit sèchement les lignes générales. À la même époque, l'absidiole sud a été surélevée. D'autres aménagements se sont succédés au cours des siècles, dont on retrouve des marques sur le bâtiment, comme la fenêtre romane du côté sud, la plus à l'ouest, qui a été restituée telle qu'à l'origine, à la fin du XX^e.

Ensuite, il semblerait que le bâtiment ait été quelque peu délaissé, puisqu'en 1927, l'abbé Élie Busset, curé de la paroisse, note qu'il est à «l'état de grange» et «menaçait ruine», bien qu'il fût encore très fréquenté à l'époque. En 1936, grâce à quelques subventions et des dons de paroissiens, une modernisation de la nef est entreprise avec la construction de la tribune et le réaménagement du chœur. Celui-ci est fermé pour réserver

le sanctuaire primitif, situé sous le clocher, à la sacristie, qui occupait auparavant l'absidiole nord. Deux chapelles sont alors créées dans les absidioles.



Les arcatures du XII^e siècle du clocher.

La période récente a connu d'autres rénovations : en 1993-1997, les crépis extérieurs ont été refaits, un rafraîchissement de l'intérieur a été réalisé en 2002, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagée en 2012.

Douze prêtres sur scène

Le 10 novembre, dans le cadre d'une semaine d'animation et de rencontre, 12 prêtres du diocèse de Périgueux et Sarlat ont présenté un spectacle de théâtre plein d'humour relatant leur vocation.

Pour l'occasion la salle des fêtes était pleine d'une centaine de personnes venues des environs.



L'assemblée était nombreuse pour le spectacle...



... présenté par les 12 prêtres du diocèse entourant le père Matthieu.



L'appareillage en épis de blé du XI^e de l'absidiole sud.

Ça s'est passé en 2015 à Saint-Pierre-de-Côle



Repas des aînés offert par la municipalité en février

*Pêche insolite
dans la Côle, le
12 février...*



*...le propriétaire du vélo
n'est toujours pas
connu....*



Lors de l'apéritif offert par le maire au conseil municipal le 2 août, Thierry Hellier facétieux...



Le 22 août, plus de 80 bénévoles qui s'impliquent activement dans la vie communale étaient invitées par le maire à un repas convivial. Parmi ceux-ci, Robert Lassimouillas, qui fêtait son anniversaire, a reçu de nombreux cadeaux, de la part du Comité des fêtes, dont il est un membre éminent, .



*C'était la vingtième édition du vide grenier
du 15 août*



Jean-Luc Mazeau et son copilote, Ludovic Dubourvieux, ont terminé 16^e sur 47 du rallye de la Truffe et du Foie gras du 9 août, qui s'est déroulé dans des conditions difficiles dues à la pluie.